

Bernard Jomier visite un Centre de planification et d'éducation familiale

Jeudi 10 septembre à 14h45, 10 rue Vivienne (2e)

Dans le cadre d'un projet visant à améliorer et étendre la prise en charge des IVG à Paris, Bernard Jomier, adjoint à la Maire, se rendra jeudi au Centre de planification et d'éducation familiale de la rue Vivienne, qui avait été pris pour cible par des militants anti-avortement en juillet dernier.

La loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et la contraception vise à améliorer l'accès à l'IVG en permettant la réalisation des IVG médicamenteuses hors établissement de santé.

Depuis 2009, les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) peuvent pratiquer l'IVG médicamenteuse, un acte moins invasif qu'une intervention chirurgicale et qui présente moins de risques de provoquer des effets indésirables.

Pourtant, les deux tiers des IVG médicamenteuses restent réalisées à l'hôpital et non en ville, alors que la prise en charge y est plus rapide et offre un plus grand confort médical pour la patiente, l'essentiel de l'IVG se déroulant à son domicile avec l'entourage qu'elle a choisi et un accompagnement personnalisé.

Bernard Jomier, adjoint à la Maire en charge de la santé, se rendra jeudi au CPEF de la rue Vivienne afin d'échanger avec les personnels sur leur quotidien et le projet d'étendre la prise en charge de l'IVG médicamenteuse à d'autres centres de santé.

Date et lieu :

Jeudi 10 septembre à 14h45, 10 rue Vivienne (2e)